



Rapport moral et d'activités 2021

Nous avons tous espéré que l'année 2021 serait l'année de la sortie de pandémie et celle de la reprise de nos activités dans un contexte social et sanitaire redevenu normal. Nous avons su rapidement qu'il n'en serait rien et qu'il fallait sans doute nous habituer à vivre autrement, avec le virus et ses variants.

Forts de l'expérience acquise et des travaux conduits en 2020, nous avons pu, dans un contexte sanitaire en perpétuel changement, poursuivre l'adaptation de notre fonctionnement à la situation de crise, maintenir un minimum d'animation de notre réseau et préparer un plan de relance pour l'après COVID.

Dans ce contexte, notre Président Gabriel DANINO a dû faire face à des problèmes de santé et restreindre ses activités. Yves Briex en tant que chargé de mission auprès du président a pu l'aider pour assurer la continuité du fonctionnement. Le 30 août à la suite de la demande de Gabriel Danino, le bureau réuni en visioconférence a proposé que le vice-président, Bruno Le Bihan, assure l'intérim de la présidence, ce qui a été validé au CA de septembre 2021.

La gestion et le fonctionnement statutaire de notre amicale

Grace à la modernisation de nos outils de gestion et de communication réalisée en 2020 autour d'AssoConnect, la meilleure maîtrise de nos outils à distance comme Zoom, WhatsApp, Doodle, etc. et la mobilisation permanente des équipes nationales et régionales, nous avons pu assurer le fonctionnement général de l'amicale tout au long de l'année.

Au regard de la nouvelle montée en charge de l'épidémie durant l'hiver 2020/2021, nous avons dû une nouvelle fois reporter notre assemblée générale, prévue initialement en avril. Mais elle a pu, ainsi que le conseil d'administration qui lui est associé, se tenir malgré tout en présentiel dans les Vosges le 22 septembre.

Cependant, les autres activités conduites en 2021 ont dû être organisées et pilotées à distance malgré les progrès de la vaccination en France. Ce fut le cas notamment pour :

- o le vote par correspondance, la mise en place du nouveau CA et les différentes consultations de ses membres ;
- o les réunions de bureaux et bureaux élargis. Cinq réunions ont été organisées en visioconférences, plus les relations de travail à distance complémentaires.

L'animation, la communication, la préparation d'un plan de relance pour l'après COVID

Malgré la poursuite de la pandémie, nos équipes nationales et régionales se sont attachées à maintenir des relations étroites avec les adhérents. Dans un contexte sanitaire très difficile notre amicale a pu ainsi préserver ses effectifs voire les augmenter très légèrement (environ 332 adhérents au dernier trimestre 2021). Cette situation fait figure d'exception par rapport à beaucoup d'associations en perte d'effectifs.

- o **Deux visioconférences ont été organisées avec les délégués et équipes régionales** pour arrêter un plan de relance prenant en compte un excédent de trésorerie dues aux économies de gestion, aux subventions versées avec retard, aux non-dépenses en période de confinement.
- o **Deux formations à distance ont été organisées** au 1^{er} semestre 2021, animées par Mohamed Hamrouni : l'une sur l'utilisation de Zoom, l'autre sur l'utilisation et l'animation du site ANR. Elles ont été ouvertes aux membres du bureau, chargés de mission, aux équipes régionales, aux membres du CA.
- o **Les délégués régionaux et équipes régionales se sont mobilisés pour maintenir un maximum de contacts avec les adhérents** au travers de relations personnalisées, de visioconférences, voire de sorties entre deux confinements.

O **Un plan de relance pour l'après COVID a été finalisé**

Suite aux différentes consultations et échanges conduits notamment avec les délégués régionaux et les membres du conseil d'administration, un plan de relance a été proposé et adopté au conseil d'administration du 21 septembre :

- cotisation à l'ANR pour 2022 fixée à 32 € au lieu de 42 € ;
- augmentation de la dotation aux régions de 30 % à 50 %, à titre expérimental en 2022 ;
- relance systématique de nos contacts avec l'AFPA par les délégués ANR dès le dernier trimestre 2021 et au premier trimestre 2022 ;
- passage au vote électronique (avec recours éventuel au vote postal) ;
- organisation début 2022 d'une réflexion stratégique sur l'avenir de l'ANR, en prenant en compte le sondage effectué en juin 2020 sur les attentes de nos adhérents ;

O **les revues nationales « CONTACTS » et le « Courrier des retraités »** ont pu être préservées et diffusées comme chaque année directement chez nos adhérent ;

O **le site ANR** est maintenant en permanence amélioré avec des contributions toujours plus nombreuses et une actualité constamment en prise avec les événements récents. Merci aux administrateurs ;

O **« l'atelier » ou « club » photo** a été reconduit avec un nouveau concours sur 2 thèmes (« les ponts » et « à travers la fenêtre »). De nouvelles sessions de formation ont été mises en place, toujours très appréciées ;

O **un nouvel atelier « printemps des poètes »** a été lancé avec succès. Les premiers Haïkus proposés par nos adhérents ont été diffusés sur le site ANR.

Le partenariat, les relations extérieures

Faute de pouvoir reprendre des relations et réunions en présentiel avec nos principaux partenaires, nous avons organisé des liens à distance et avons pu dans certains cas relancer des activités de terrain.

O **Avec l'AFPA, malgré des relations rendues difficiles du fait de la réorganisation en cours et du plan de sauvegarde de l'emploi (PSE),**

➔ Une reprise des actions de préparation à la retraite est apparue possible (après plus d'un an d'arrêt).

Suite à la réunion de coordination organisée en septembre 2021 au centre AFPA de Nîmes sous le pilotage d'Elisabeth Ferrec, responsable du projet pour l'AFPA, le contenu et le mode d'animation des sessions ont été revus en intégrant le désengagement de PROBTP sur la partie « retraite », les nouvelles orientations de l'AFPA privilégiant dans le plan de développement des compétences des apprentissage conjuguant présentiel et distanciel, et enfin les décisions de la DFDC sur le nouveau projet à mettre en place. **Une première programmation a été faite pour 5 sessions expérimentales organisées entre octobre et décembre 2021 et une session en janvier 2022.**

➔ Les relations entretenues avec la Direction générale ont permis d'organiser l'intervention de Remi Bordet (Directeur des relations institutionnelles) lors de l'AG de septembre 2021 et de réinterroger l'AFPA sur l'actualisation de la convention de partenariat qui nous lie.

➔ Des contacts avec les nouvelles directions régionales de l'AFPA ont été assurés par quelques délégués régionaux ANR mais avec des résultats de qualités très inégales.

O **Avec PROBTP et les ONG, partenaires de l'ANR, notamment avec AGIR et les Restos du Cœur, nos liens de collaboration n'ont jamais été coupés** durant la pandémie. Les adhérents, ayant la double ou triple appartenance sont des acteurs actifs du partenariat.

O **De même avec l'Union et la Confédération Française des retraités (UFR, CFR),** des relations de qualité se sont poursuivies tant au niveau national que dans certains départements (PACA et Occitanie).

O **Patrick Pena a assuré le suivi de nos mutuelles partenaires**, notamment la mise en place de la dernière phase du 100 % santé, dans la crainte d'une répercussion à la hausse du coût des complémentaires santé. Il est trop tôt pour tirer des conclusions définitives.

Mais, lors du bilan d'exploitation 2020/2021 fait avec Mutuale, l'ANRafpa a dû intervenir auprès de la direction pour faire baisser (de 9 % à 5 %) l'augmentation envisagée en 2022.

O **Avec l'ARPE, amicale des retraités de Pôle Emploi**, les collaborations se sont poursuivies principalement dans les régions les plus impliquées dans le partenariat.

Le Président de l'ANRafpa

Gabriel Danino